

Information travaux - rue des brûlis

Information travaux - source rue des brûlis

A partir de Lundi 14 Août 2017, la rue des Brûlis sera barrée du croisement de la rue du Tertre au croisement de la ruelle Morantin. L'accès de la rue des brûlis se fera par la rue de la Guillotte puis par la rue des Coteaux. (sens unique inversé).

La sortie des brûlis se fera par la rue de la Genestraye qui sera en sens unique (en direction du chemin de Coye).

 [plan](#) ^[1]

URL source : <https://www.ville-chaumontel.fr/content/information-travaux-rue-des-brulis?mini=2018-02>

Liens

[1] https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/document/travaux_rue_des_brulis_-_copie.pdf